

DISPOSITIONS COMMUNES À STANDING, EXCELLENCE ET OPTIMUM

Véhicules exclus

- Véhicules électriques, GPL, GNV, hybrides ou à bicarburation.
- Véhicules fabriqués à moins de 300 exemplaires.
- Véhicules destinés à des épreuves sportives, courses ou compétitions.
- Véhicules utilitaires.
- Véhicules destinés à un usage professionnel et notamment : taxi, auto-école, voiture sanitaire, voiture de place, location sans chauffeur.
- Voitures d'un prix supérieur à 55 000 euros (valeur neuve).

Modalités

Véhicules particuliers d'occasion acquis dans le réseau Renault par un particulier (utilisateurs professionnels exclus).

Limites d'indemnisation

- Un délai de carence de 3 mois ou 5 000 Km pour l'entretien et l'usure est appliquée.
- Un coefficient de vétusté sur les réparations de panne mécanique est appliqué :

De **100 000 à 120 000 Km** => **20 %**
 De **120 001 à 150 000 Km** => **40 %**
 À partir de **150 001 Km** => **50 %**
 Au-delà de **180 000 Km** : vétusté à dire d'expert

Cessation des garanties ou du contrat

Outre les dispositions spécifiques aux garanties **STANDING** et **EXCELLENCE** et au contrat **OPTIMUM** mentionnées dans les pages relatives à ces garanties et contrat, la cessation des garanties s'applique :

- à la date de réception, par le souscripteur, de la demande expresse « Résiliation de la garantie Standing ou Excellence » ou « Résiliation du contrat Optimum », de la part de l'assuré,
- lorsque l'exclusion de l'assurance est prononcée en application de dispositions légales contenues dans le code des assurances,
- en cas de souscription à un financement Diac, à la date de fin du contrat initialement prévue du crédit, ou à la date à laquelle l'assuré rembourse son financement par anticipation.

Synthèse des offres



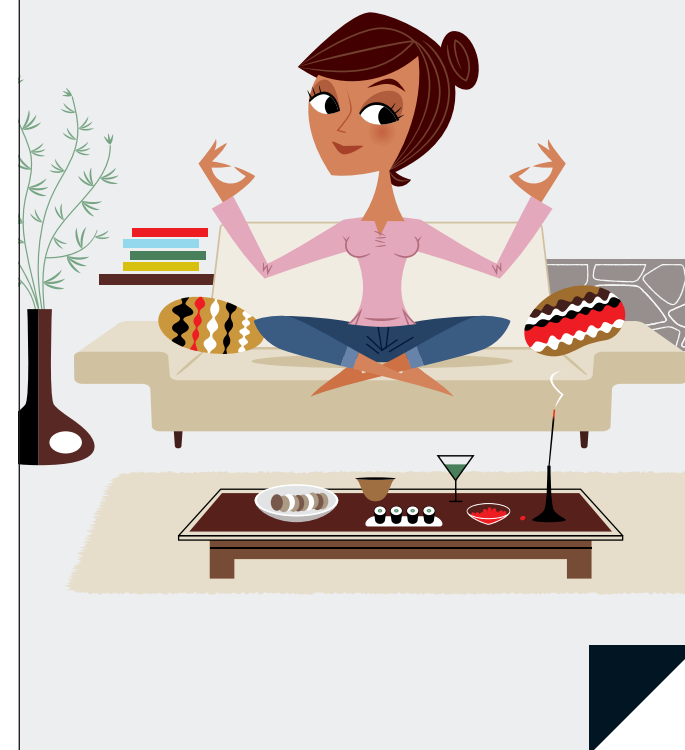
Produits	STANDING	EXCELLENCE	OPTIMUM
Éligibilité	VO > 2 ans < 7 ans ≤ 150 000 Km	VO ≤ 5 ans ≤ 100 000 Km	VO ≤ 3 ans ≤ 60 000 Km
Déchéance de la garantie	8 ^{ème} anniversaire du véhicule	7 ^{ème} anniversaire du véhicule	7 ^{ème} anniversaire du véhicule
Couverture	Garantie moteur, boîte et pont ÉTENDUE	Garantie mécanique MAXIMALE	Garantie mécanique MAXIMALE + USURE + ENTRETIEN
Vétusté	Barème contractuel pré-défini : De 100 000 à 120 000 Km => 20 % De 120 001 à 150 000 Km => 40 % À partir de 150 001 Km => 50 % Au-delà de 180 000 Km : vétusté à dire d'expert		
Durée de l'extension de garantie	12, 24, 36, 48 mois ou suivant la durée de votre financement Diac	12, 24, 36, 48 mois ou suivant la durée de votre financement Diac	24 ou 36 mois avec et sans financement Diac

DIAC SA, Société Financière et Intermédiaire d'Assurances au capital de 61 000 000 d'euros. Siège social : 14 avenue du Pavé-Neuf – 93168 Noisy-le-Grand Cedex – Siren 702 002 221 RCS Bobigny – N° Orias : 07 004 966.
 SIGMA SERVICES, Bureaux de la Colline – 92553 St Cloud Cedex. SA au capital de 610 000 euros. Siège social : 14 avenue du Pavé-Neuf – 93168 Noisy-le-Grand Cedex – Siren 332 589 720 RCS Bobigny – N° Orias : 07 025 151.
 COVEA FLEET, Assureur de la garantie mécanique (SA à directeur et conseil de surveillance au capital de 93 714 549 euros) – RCS Le Mans B342815339 – Siège social : 160 rue Henri Champion – 72035 Le Mans Cedex 1.
 Soumise à l'autorité de contrôle des assurances et des mutuelles. 61, rue Taitbout – 75009 Paris.

ByTheWayCreatcom - Réf : PASR 789 - Janvier 2010 - Illustration : Dume

Vous avez choisi
votre véhicule d'occasion avec soin.

Vous avez maintenant le choix des garanties.



DIAC
Occasions



TABLEAU DES GARANTIES MÉCANIQUES



Garantie **STANDING**

Elle vous protège des conséquences financières d'éventuelles pannes de moteur, boîte ou pont.

Avec la garantie Standing, vous pouvez bénéficier dès le premier jour de la couverture financière des organes essentiels de votre véhicule.

Quels sont les véhicules concernés ?

Les véhicules particuliers toutes marques :

- qui bénéficient ou pas d'une garantie OR de 0 à 12 mois,
- dont la date de 1^{ère} mise en circulation est supérieure à 2 ans et inférieure à 7 ans,
- et dont le kilométrage à la livraison est inférieur ou égal à 150 000 Km.

Que vous apporte la garantie Standing ?

- Un véhicule garanti en cas de panne sur les organes moteur, boîte et pont jusqu'à son 8^{ème} anniversaire.
- Le service complet de Renault Assistance 24h/24 en France et en Europe en cas de pannes mécaniques imprévues et garanties.

Quels sont les principaux organes couverts ?

Moteur, transmission, boîte de vitesses manuelle ou automatique, boîte de transfert et pont arrière.

(Liste non exhaustive. Se reporter à la notice d'information pour plus de détail.)

	EXCELLENCE	STANDING	
Moteur	Bloc cylindre	•	•
	Culasse assemblée	•	•
	Culbuteur	•	•
	Soupape	•	•
	Guide	•	•
	Joint de coulasse	•	•
	Poussoir	•	•
	Arbre à cames	•	•
	Galets/tendeur	•	
	Rupture de courroie de distribution	•	•
	Couronne de démarreur	•	•
	Volant moteur	•	•
	Pompe à huile	•	•
	Piston et segment	•	•
	Axe de piston	•	•
	Coussinet	•	•
	Vilebrequin	•	•
	Palier	•	•
Collecteur d'admission et échappement	•		
Support moteur	•	•	
Boîte de vitesses	BOÎTE MANUELLE :		
	Arbre	•	•
	Roulement	•	•
	Levier et biellette de commande interne	•	•
	Différentiel	•	•
	Pignon	•	•
	BOÎTE AUTOMATIQUE :		
	Pompe à huile	•	•
	Bagues	•	•
	Arbres	•	•
	Distributeur hydraulique	•	•
	Différentiel	•	•
	Convertisseur de couple	•	•
	Vanne et soupape	•	•
	Régulateur	•	•
	Pistons de frein	•	•
	Plateaux de pression	•	•
	Roulement	•	•
Levier et câble de sélection	•	•	
Système de commandes électroniques	•	•	
Pignon	•	•	

Garantie EXCELLENCE

Le coût d'une éventuelle panne peut s'avérer lourd.
La garantie Excellence vous protège.

Avec la garantie Excellence, roulez tranquille :
une sécurité financière maximale en cas de panne.

Quels sont les véhicules concernés ?

Les véhicules particuliers toutes marques, assortis d'une garantie OR de 12 mois minimum :

- dont le kilométrage à la livraison est inférieur ou égal à 100 000 Km,
- et dont la date de 1^{ère} mise en circulation est inférieure ou égale à 5 ans.

Que vous apporte la garantie Excellence ?

- Un véhicule garanti en cas de panne sur les organes mécaniques, électriques et électroniques au maximum jusqu'à son 7^{ème} anniversaire.
- Le service complet de Renault Assistance 24h/24 en France et en Europe en cas de pannes mécaniques imprévues et garanties.

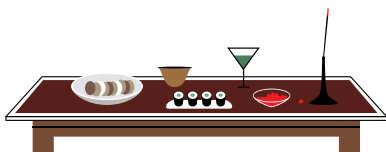
Quels sont les principaux organes couverts ?

Moteur, embrayage, transmission, direction, freinage, circuit électrique, suspension, équipements intérieurs, boîte de vitesse manuelle ou automatique, boîte de transfert et pont arrière, refroidissement, système d'alimentation en carburant, climatisation et régulation de vitesse.

Mais aussi...

Tuyauterie d'injection et injecteurs, reprogrammation calculateur injection, carte badge de démarrage, micro moteur serrures électriques et vannes EGR.

(Liste non exhaustive. Se reporter à la notice d'information pour plus de détail.)



Contrat OPTIMUM

Optimum, un contrat 3 en 1 fait pour vous :
avec l'entretien, l'usure et la garantie mécanique.



Dans le contrat Optimum, tout est prévu, même l'imprévu !
Qu'il s'agisse de l'entretien de votre véhicule, de l'usure normale des pièces ou de la garantie des organes mécaniques, électriques et électroniques en cas de panne, rien est laissé au hasard.

Quels sont les véhicules concernés ?

Les véhicules particuliers toutes marques assorti d'une garantie OR de 12 mois minimum :

- dont le kilométrage à la livraison est inférieur ou égal à 60 000 Km,
- dont la date de 1^{ère} mise en circulation est inférieure ou égale à 3 ans.

Que vous apporte le contrat Optimum ?

- Le programme entretien programmé du constructeur.
- La prise en charge des pièces d'usure*.
- Un véhicule garanti en cas de panne sur les organes mécaniques, électriques et électroniques jusqu'à son 7^{ème} anniversaire.
- Le service complet de Renault Assistance 24h/24 en France et en Europe en cas de pannes mécaniques imprévues et garanties.

Que couvrent le programme entretien et la garantie usure ?

- **Programme entretien** : vidange, filtration, bougies essence, courroies.
- **Garantie usure** : batterie, amortisseurs, échappement, disques de frein/tambours, embrayage, bougies de préchauffage, plaquettes de frein, balais.

Remarque : le programme entretien et la garantie usure sont effectifs après un délai de carence de 3 mois ou 5 000 km.

Que couvre la garantie mécanique ?

Ce sont les mêmes organes que dans la garantie maximale Excellence.
(Liste non exhaustive. Se reporter à la notice d'information pour plus de détail.)

* Voir conditions contractuelles.

LES 5 BONNES RAISONS DE MIEUX GARANTIR VOTRE VÉHICULE D'OCCASION

Vous venez d'acheter un véhicule d'occasion dans le réseau Renault et nous vous en remercions. Vous souhaitez le conserver en excellent état et parer à tout imprévu. Vous avez raison.

Toujours soucieux d'aller au-devant de la satisfaction de ses clients, Renault a mis au point deux niveaux de garanties applicables aux véhicules d'occasions commercialisés dans son réseau, quelle que soit leur marque, dont un qui peut être complété par un contrat d'entretien.

Ces garanties et ce contrat répondent aux **5 critères** liés à l'achat d'un véhicule d'occasion :

- **Rouler l'esprit tranquille.**
- **Parer aux imprévus.**
- **Gagner du temps.**
- **Éviter les conséquences financières en cas de panne.**
- **Bénéficier de la qualité de prise en charge du réseau Renault.**

Ces garanties et ce contrat sont :

STANDING	La garantie étendue Standing (moteur, boîte et pont)
EXCELLENCE	La garantie maximale Excellence
OPTIMUM	Le contrat Optimum (garantie sur l'usure + garantie mécanique + contrat d'entretien)

Découvrez-les dans les pages qui suivent. Parlez-en à votre conseiller Renault et faites votre choix en fonction de vos besoins et de l'utilisation que vous allez faire de votre véhicule.

Toute l'équipe du réseau Renault est à votre disposition,
BONNE ROUTE !

	EXCELLENCE	STANDING	
Circuit électrique	Démarrreur	•	•
	Alternateur	•	•
	Régulateur	•	•
	Moteur de ventilateur/chauffage	•	
	Moteur et mécanisme d'essuie-glace	•	
	Pompe de lave-glace	•	
	Instrument de bord	•	
	Bobine d'allumage	•	
	Faisceaux électriques, sondes et contacteurs liés aux organes couverts	•	
	Interrupteur	•	
	Calculateur	•	
	Avertisseur sonore	•	
	Serrure de porte (hors barillet)	•	
	Carte badge de démarrage	•	
Micro moteur serrures électriques	•		
Boîte transfert et pont AR	Carters (casse liée à un organe interne de la boîte)	•	•
	Organes internes	•	•
Transmission	Arbre de transmission	•	•
	Bague	•	•
	Arbre de roue	•	•
	Cardan	•	•
Freinage	Maître cylindre	•	•
	Servofrein	•	
	Etrier de frein	•	
	Tuyauterie rigide	•	
	Lévrier de frein à main	•	
	Système ABS (uniquement bloc hydraulique)	•	
Capteur de roue et calculateur	•		
Embrayage	Cylindre émetteur et récepteur (mécanismes)	•	
Refroidissement	Pompe à eau	•	
	Thermostat	•	
	Ventilateur du circuit de refroidissement	•	
	Refroidisseur d'eau	•	
	Refroidisseur d'air	•	
	Refroidisseur d'huile moteur et de boîte de vitesses	•	

• Pièce couverte par la garantie

	EXCELLENCE	STANDING	
Système d'alimentation en carburant	Pompe d'alimentation	•	
	Pompe d'injection	•	
	Turbocompresseur	•	•
	Calculateur d'injection	•	
	Reprogrammeur calculateur d'injection	•	
	Tuyauterie d'injection et injecteurs	•	
Suspension	Système de suspension hydraulique (hors cylindre, sphères et amortisseurs)	•	
	Amortisseurs en cas de casse	•	
Direction	Direction assistée	•	
	Pompe hydraulique	•	
	Canalisation	•	
	Colonne de direction	•	
	Système de commandes électroniques	•	
Éléments intérieurs	Enrouleur de ceinture de sécurité	•	
	Boîtier de gestion d'airbag	•	
Autres équipements	Dispositif de climatisation (système de commande électrique, compresseur, condensateur, déshydrateur hors charge, ventilateur)	•	
	Dispositif de régulation de vitesse	•	
	Vanne EGR	•	

• Pièce couverte par la garantie

